

d'autorisation, d'octroi de crédits, d'approbation et autres choses connexes le fait de se présenter seulement devant le Parlement lorsqu'elle a besoin, comme le sénateur Benidickson, de «nouveaux crédits»? Je vous pose cette question parce que c'est la procédure normale dans le cas des autres sociétés de la Couronne.

M. Vaughan: Je répondrai dans le sens de l'affirmative, quitte à étudier plus à fond cette solution. Ma réponse instinctive est cependant affirmative.

Le sénateur Benidickson: Je comprends votre réponse, en tant que vous êtes vous-même en cause; mais, du point de vue d'un parlementaire, je ne la trouve pas satisfaisante. Je crois qu'on a plus souvent l'habitude à la Chambre des Communes de n'étudier qu'une seule fois par année le budget et le rapport annuel des sociétés. Les députés représentent les contribuables qui appuient ces sociétés de leurs deniers. J'estime qu'une étude annuelle est utile et nécessaire.

Le sénateur Grosart: Ma suggestion ne changerait rien à cet état de choses, parce qu'il est permis d'étudier l'activité de toute société de la Couronne lorsqu'elle se présente devant le Parlement pour demander de l'argent. Ma suggestion ne changerait rien à cela et il y aurait naturellement plusieurs autres façons de référer le rapport annuel d'une société à un comité. Si je fais cette suggestion, c'est que nous sommes en présence d'une anomalie en ce qui a trait à la manière dont cette société de la Couronne fait rapport au Parlement. C'est pourquoi j'estime qu'il y a

confusion à cause des mots «autorisation», «vote de crédits», «approbation» et autres. Vous avez cependant répondu à ma question et votre réponse me satisfait pleinement.

Le sénateur Burchill: Je propose qu'on fasse rapport du bill.

Le président suppléant: Le sénateur Burchill vient de proposer qu'on fasse rapport du bill. Désirez-vous qu'on l'adopte article par article?

Des voix: Non.

Le président suppléant: Ferai-je rapport du bill sans modification?

Des voix: D'accord.

Le sénateur Benidickson: Monsieur le président, j'attire votre attention sur le fait qu'on n'a pas demandé aux témoins de poursuivre la lecture des deux documents qui nous ont été présentés. Seront-ils ajoutés en annexe au rapport?

Le président: Les honorables sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant: Ils seront donc ajoutés annexe avec le consentement du Comité.

La séance est levée.